

# FORMATION > MATÉRIAUX ET ACV

Du gisement au réemploi : un autre regard sur les matériaux pour limiter l'impact environnemental de la construction

2 jours - 15H > 15-16 novembre 2018

Lyon (69)

## OBJECTIFS

- Prendre conscience des enjeux et comprendre les arbitrages à réaliser ainsi que les pistes d'actions pour limiter l'impact environnemental de la construction
- Savoir prendre en compte le cycle de vie des matériaux et la disponibilité de la ressource dans l'acte de construire
- Comprendre les pratiques actuelles en termes de réemploi
- Connaître les filières biosourcés en Auvergne-Rhône-Alpes
- Comprendre les notions et les principes autour de l'ACV, connaître les bases de données et outils associés
- Appréhender par des cas concrets l'interprétation de ces données et calculs
- Développer une nouvelle approche dans la conception des projets

## Public

Maître d'œuvres (architecte, bureau d'études, économiste...), entreprise, maître d'ouvrages, conseiller et assistant des maîtres d'ouvrages

## Intervenants

**Christine Lecerf**,  
Présidente - ICEB

**Julie Benoit**,  
Responsable recherche & développement  
- Bellastock

**Yves Hustache**,  
Expert R&D et innovation  
- Karibati

**Luc Floissac**,  
Conseiller environnemental  
- Eco-études

## Effectif

25 stagiaires

## Tarif

690 €\* adhérent VAD

850 €\* non adhérent

\* Prix net de taxe incluant la participation au stage, les déjeuners au restaurant et les supports pédagogiques

Les adhérents VAD sont inscrits en priorité, les inscriptions des non-adhérents sont ensuite enregistrées en fonction des dates d'inscription.

## PROGRAMME

### JOUR 1 : ENJEUX, STRATEGIE DE CONCEPTION & LEVIERS D'ACTION

**8H30-9H15 : Accueil des participants et ouverture du stage**

**9H15-12H30 : L'énergie grise dans le bâtiment**

- Enjeux liés à la réduction de l'impact environnemental global de la construction
- Où se cache l'énergie grise et comment la réduire ?

**14H00-16H45 : Réemploi des matériaux**

- Eclairage sur le réemploi des matériaux
- Tour d'horizon de la recherche, freins et leviers actuels
- L'approche projet et le scénario opérationnel : deux axes à développer

**16H45-18H00 : Matériaux biosourcés**

- Les gisements : état des lieux en Auvergne-Rhône-Alpes
- Les matériaux et produits disponibles : mise en œuvre et spécificités techniques
- Quelques références de bâtiments biosourcés en Auvergne-Rhône Alpes

### JOUR 2 : MISE EN PRATIQUE ET RETOURS D'EXPERIENCES

**8H30-12H30 / 14H30-17H :**

- Etat des lieux de programmes de recherche autour des biosourcés
- Contexte réglementaire et normatif dans le domaine de la construction
- Introduction à la maquette numérique (BIM) et aux bio ressources
- Etude de cas d'écoconception de bâtiments avec le logiciel COCON-BIM. Composer des éléments constructifs, les comparer d'un point de vue thermique et environnemental et analyser des variantes d'un même bâtiment
- Retours d'expériences de projets intégrant des matériaux biosourcés (neuf, réhabilitation) et intégrant une démarche d'éco-conception

**17H-17H30 :**

- Présentation des ressources complémentaires et bilan de la formation

#### > PRÉREQUIS

Être dans une démarche d'évolution de ses pratiques pour tendre vers des bâtiments durables

#### > MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et méthodologiques, de cas pratiques, de retours d'expérience, d'échanges et de débats entre professionnels
- Remise d'une clé USB et d'un classeur à chaque participant, contenant les supports de formation et des ressources documentaires

#### > ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Guillaume PARIZOT (EODD), François VARIERAS (architecte), Fabienne MARCOUX (Tekhnè)

## LES « PLUS » DE LA FORMATION VAD

- + Du gisement au réemploi, tous les outils et pistes de réflexions indispensables à la bonne interprétation des enjeux associés aux matériaux
- + Découverte de la maquette numérique avec le logiciel COCON-BIM

# FORMATION > MATÉRIAUX ET ACV

Du gisement au réemploi : un autre regard sur les matériaux pour limiter l'impact environnemental de la construction

15 et 16 novembre 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION - à retourner à **contact@ville-amenagement-durable.org**  
(Merci de bien vouloir compléter ce bulletin en lettres capitales)

Madame  Monsieur

NOM ..... Prénom .....

Fonction ..... Profession .....

Téléphone ..... Portable .....

Courriel .....

Nom de l'entreprise .....

Forme juridique .....

NOM du dirigeant (signataire) .....

Fonction .....

Adresse .....

.....

Adresse de facturation (si différente) .....

.....

Contact administratif :

NOM ..... Prénom .....

Téléphone ..... Courriel .....

Adhérent VAD     Non adhérent VAD    Date et signature

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription figurant ci-dessous.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

### Procédure d'inscription

- 1- Bulletin à retourner à VAD par mail (contact@ville-amenagement-durable.org) ou par courrier (103 avenue Maréchal de Saxe - 69423 LYON cedex 03), accompagné d'un règlement d'un acompte de 100% du montant (si règlement par chèque) qui ne sera pas encaissé avant le début de la formation.
- 2- A réception du bulletin d'inscription renseigné, envoi de la convention de formation
- 3- Envoi du programme et de la convocation dictement au stagiaire quelques jours avant le début de la formation.

### Tarifs

Les tarifs réduits consentis au titre d'adhérent à VAD sont accordés sous réserve d'une cotisation à jour en date d'inscription.

Modification ou annulation d'une inscription par le client  
Toute modification ou annulation de l'inscription devra être formulée par écrit au plus tard 7 jours avant le début de la formation.

## RENSEIGNEMENTS

Claire Vilasi, Ville & Aménagement Durable

Association loi 1901. SIRET : 444 306 658 00030. APE : 9499Z  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 82 69 12998 69.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Toute annulation intervenant dans les 7 jours avant la formation sera facturée dans son intégralité. Par ailleurs, toute formation commencée est également due dans son intégralité.

Conditions d'annulation du module par VAD  
Dans le cas où le nombre de participants au module serait jugé insuffisant, VAD se réserve le droit d'ajourner la formation au plus tard 7 jours ouvrés avant la date prévue sous réserve d'en informer chaque stagiaire.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. Pour l'exercer, nous contacter.

103 Avenue du Maréchal de Saxe  
69423 Lyon Cedex 03  
—  
04 72 70 85 59  
contact@ville-amenagement-durable.org  
—  
ville-amenagement-durable.org  
f in t @VADurable

